



Harcèlement huissier

Par hilsen

En 2017 le tribunal a rejeté un dossier de crédit impayé, sans assignation, aujourd'hui un cabinet d'huissiers me réclame cette somme (dossier racheté) et me harcèle sans cesse (même de venir chez moi)
En a-t-il le droit?

BONJOUR et merci sont des marques de politesse
CG du forum

Par StephaneB

Bonjour

1) Ne rien payer et ne rien signer.

2) Demander à l'huissier sur quoi il se base pour réclamer la créance. S'il vous dit qu'il a un jugement, demandez lui de vous le montrer en disant ne pas être au courant.